

Prévention des risques professionnels

Fiche solution 1 : **Risque de CHUTE**

C'est un risque de blessure causé par la chute de plain-pied ou de hauteur d'une personne. La blessure peut résulter de la chute elle-même ou du heurt d'une partie de machine ou de mobilier.

Exemples

> Risques

CHUTES DE PLAIN-PIED :

- Sol glissant (produits répandus, conditions climatiques)
- Sol inégal (marches)
- Sol défectueux (creux, obstacles...)
- Passage étroit
- Passage encombré
- Lieux mal éclairé / visibilité réduite (présence d'eau en mer)

CHUTES DE HAUTEUR :

- Zones présentant des parties en contrebas (escalier, trémie, étage)
- Accès à des parties hautes (toiture, escabeau, échafaudage, monte charge)
- Utilisation de moyens adaptés (chaise, carton)

> Mesures de prévention

PROTECTIONS COLLECTIVES :

- ⇒ Organiser la circulation des personnes dans l'établissement
- ⇒ Rendre les sols antidérapants (tapis, PVC, plaques, grilles, peintures)
- ⇒ Sécuriser les accès ; Mettre en place des protections antichute (main courante, garde corps)
- ⇒ Entretien des sols et des dispositifs anti-chutes ; Nettoyage périodique
- ⇒ Dégager et éclairer les passages
- ⇒ Supprimer les zones avec différence de niveau et les accès en hauteur
- ⇒ Former le personnel

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :

- ⇒ Porter des chaussures antidérapantes (caoutchouc, polyuréthane)
- ⇒ Utiliser des lignes de vie, harnais, baudriers
- ⇒ Dossieret pour le maintien du conducteur de la barge

